

Le professeur Frey à M^{me} Lyon: «Quitter Rumine, c'est illogique»

MUSÉE DES BEAUX-ARTS • *La conseillère d'Etat accuse l'historien de l'art de «tromperie» sur l'avenir du Palais de Rumine. Réplique.*

PROPOS RECUEILLIS PAR
JÉRÔME CACHIN

Mardi dans nos colonnes, Anne-Catherine Lyon mettait en cause Pierre Frey, professeur à l'EPFL, historien de l'art. Selon la conseillère d'Etat, il y a eu «tromperie» («entre guillemets», précisait-elle) lors de l'exécution d'un mandat qu'elle avait confié à Pierre Frey et à son collègue en 2005, pour déterminer l'avenir du Palais de Rumine après le départ du Musée des beaux-arts.

Or, au terme de cette étude, menée avec des étudiants, les deux chercheurs concluaient qu'il ne fallait pas démanteler le musée. «On sait que les étudiants ont été utilisés par M. Frey, qui est un opposant notoire au projet», ajoutait la magistrate socialiste, en charge de la Culture. A maintenant 15 jours de la votation cantonale, ce spécialiste de l'architecture réplique en se défendant de toute manipulation.

Madame Lyon vous accuse, dans l'exécution du mandat qu'elle vous avait confié. Votre réaction?

Pierre Frey: Si je vais chez le médecin, ce n'est pas pour lui imposer le diagnostic que je veux entendre. Nous avons travaillé librement et de façon indépendante. L'unique liberté que je me suis permise, a été de dire que la question posée n'était pas logique. L'hypothèse que le nouveau Musée des beaux-arts est parti du palais, c'est un élément imprudent et illogique, parce que le musée est un des éléments qui peut faire vivre le Palais de Rumine. La décision d'en extraire le musée n'est pas une décision consciente, mais une décision prise sur le fil et induite par les collectionneurs privés. Or, un scientifique a le devoir de dire ce qu'il observe. Il n'y a que dans un système totalitaire que le chercheur qui a capitulé devant la raison d'Etat rend les



Le professeur Pierre Frey répond à Anne-Catherine Lyon en se défendant de toute manipulation.

ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

conclusions que le pouvoir veut entendre.

M^{me} Lyon met aussi en cause mon action pédagogique avec mes étudiants. Elle ignore qu'à l'EPFL, il y a une évaluation des enseignements par les étudiants. Je suis un chercheur honnête. J'ai travaillé avec le professeur Luca Ortelli, le directeur de la Section d'architecture et une quinzaine d'étudiants. Donc si je les avais abusés, si j'avais orienté leurs travaux, ça se serait su, ça aurait été critiqué et sanctionné.

Dire que nous aurions téléguidé leur action serait une insulte à leur indépendance, c'est absurde. Enfin cet usage du mot «notoire» est caractéristique d'une volonté de disqualifier une opinion. La liberté académique sauvegarde la diversité des points de vues, des démarches, c'est l'inverse d'un pouvoir totalitaire qui disqualifie les opinions.

Qu'est-ce qui fait que vous n'avez pas refusé ce mandat?

Vous sous-entendez que je savais où je mettais les pieds... Je l'ai accepté parce qu'il y a très longtemps que je pense que le Palais de Rumine est sous-utilisé. Ce bâtiment est conçu dans sa grande majorité pour abriter des musées et des collections scientifiques. Depuis 50 ans, l'Etat de Vaud n'a aucune ambition, n'a pris aucune décision, il ne sait pas s'en servir. Ensuite on n'a qu'une idée, c'est de prendre la fuite, d'aller construire du prestige ailleurs. Rumine a une énorme réserve d'espace et un potentiel très important.

J'ai accepté ce mandat de bonne foi et si les travaux avaient montré que je m'étais trompé, je l'aurais reconnu. La vraie «tromperie» eût été de ne pas dire ce que l'on pensait. Il faut clarifier le Palais de Rumine, c'est-à-dire y faire un grand Musée d'histoire naturelle, un grand Musée des beaux-arts et donner d'autres locaux à la Bibliothèque cantonale, au centre-ville. Mais ça serait aussi

une naïveté de croire que le Palais de Rumine résout tous les problèmes. Il manque des espaces pour des dépôts, des laboratoires. Si on soumet la question à de bons architectes, alors des solutions extraordinaires vont surgir.

Madame Lyon rapporte aussi que le président de l'EPFL, Patrick Aebischer, s'était excusé «pour la manière dont ce mandat avait été traité». Cela n'a pas été le cas? Elle prend ses rêves pour la réalité! Mais elle est seule responsable de ce qu'elle dit. L'EPFL a seulement dit qu'elle n'a pas de position publique sur cette question qui relève des autorités vaudoises. Quant à moi, à l'interne, j'ai été convoqué par le doyen de ma faculté, qui a pris connaissance du rapport, m'a donné quittance et m'a dit qu'il n'y avait pas de critique à émettre. Je n'ai jamais été blâmé. Et croyez-moi, s'il avait eu des raisons de le faire, M. Aebischer n'est pas homme à hésiter. I